

ATHENEE ROYAL VAUBAN

RUE TUMELAIRE, 12 - CHARLEROI  
☎ 071/320702

## Estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation en vue de l'année scolaire 2022/2023 pour les élèves de 3<sup>ème</sup> année

Madame, Monsieur,

Les frais liés à la scolarité sont clairement définis par l'article 100 du Décret « Missions ». Vous trouverez ci-après l'estimation des frais réclamés par notre école et leur ventilation.

Certains prix peuvent être légèrement adaptés en fonction du coût réel. Des activités pédagogiques peuvent être organisées en dernière minute en fonction de l'actualité.

description	date de l'activité	responsable	classe(s)	option	prix	obligatoire/ facultatif
prêt des livres scolaires et photocopies	septembre		toutes		75 €	obligatoire
journal de classe	est fourni gratuitement en début d'année. toute demande de renouvellement coûtera 2€					
badge	est fourni gratuitement à la 1ère rentrée. Toute demande de renouvellement coûtera 4€					
t-shirt avec logo		Mme Francotte			6 €	facultatif
photos individuelle et de groupe					+/- 12€	facultatif
location casier		M Lebluy			15 €	facultatif
<b>les droits d'accès à la piscine et autres activités sportives:</b>						
Natation	Novembre => janvier	Mme Francotte	A,D,E,F	Filles	12€ max	obligatoire
Patinoire	Décembre => janvier	Mme Francotte	A,D,E,F	Filles	7€ max	obligatoire
Escalade	Mars => avril	Mme Francotte	A,D,E,F	Filles	16€ max	obligatoire
Natation	Février=> avril	M Delhayé	Toutes	Garçons	12€ max	obligatoire
Escalade	Novembre => décembre	M Delhayé	Toutes	Garçons	16€ max	obligatoire
Patinoire	Décembre => janvier	M Delhayé	Toutes	Garçons	14€ max	obligatoire
Natation	Janvier à Avril	Mme Préaux	B-C-G	Filles	15 €	obligatoire
Patinoire	Nov à Fév	Mme Préaux	B-C-G	Filles	14 €	obligatoire
Fitness	Nov à Déc	Mme Préaux	B-C-G	Filles	16 €	obligatoire
<b>Activités culturelles (voyages, excursions, ...)</b>						
Visite maison des sciences	26/01/2022	Mmes Blavier/ Vanheyste	3BCD	S C3	20,00 €	obligatoire
voyage Paris	du 21 au 22 /04	Mme Houyoux		artistique	225 €	facultatif
Pièce de théâtre	janvier	Mme Branders	3anglais Lm1		9 €	obligatoire
Excursion dans une ville Flamande	P2	Mmes Vanob., Comté	3,4	immersion	25 €	obligatoire
Voyage à Gand 2 jours 1 nuit	à déterminer	Mmes Comté, Smeets	3	immersion	+/- 125€	obligatoire
Sortie à Bruxelles (MRAH + planétarium)	avril	Mme Gonzalez	3 C	latin	+ 30 €	obligatoire
Conférence contée sur le fantastique (à l'école)	fin janvier	M Barbusca/Senko	Toutes		+ 5€	obligatoire
voyage à Dublin	du 13 au 17/03	M Borile/Mme Dalil	toutes		400 €	obligatoire
Puy du Fou	avril	Mmes Boutillier, Danse	toutes		400€ max	facultatif

L'école fournit un système de paiement par virement bancaire. Pour chaque frais, l'enfant reçoit un courrier avec un bulletin de virement. Il se peut que, pour des dépenses inférieures à 10€, l'argent liquide soit accepté et proposé par l'enseignant.

Les décomptes des frais de l'année scolaire en cours sont accessibles via la plateforme « Ecole en ligne ».

Tout souci concernant le règlement de frais peut faire l'objet d'une demande écrite auprès du Directeur (échelonnement, prise en charge partielle par l'ASBL) à envoyer par mail à l'adresse [paiementisis@arv.be](mailto:paiementisis@arv.be).

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

Le Directeur,

Luc VANDENBUSSCHE